



PARCOURS FPPR/ESJ PRO

Journaliste print et web

Dans le cadre de l'accord sur la formation entre la Presse Quotidienne Régionale, la Presse Quotidienne Départementale et la Presse Périodique Régionale, la FPPR propose, en partenariat avec ESJ PRO, un programme de formation adapté aux contraintes des titres de Presse Hebdomadaire Régionale et qui répond à leurs besoins de professionnalisation des équipes, en particulier dans le domaine numérique.

Le programme consiste en un parcours métier labellisé "PHR" pour faire monter en compétence les journalistes, mais aussi pour les fidéliser à leurs entreprises.

ESJ PRO a constitué des parcours qui se déroulent sur une période de 12 à 18 mois environ et qui proposent **un tronc commun** de savoirs et savoir faire, ainsi que **trois spécialisations au choix** : le datajournalisme, les réseaux sociaux et l'iconographie/vidéo.

|| PUBLIC

- Les journalistes permanents en CDI et en CDD des titres de Presse Périodique Régionale
- Huit stagiaires par groupe

|| LIEU

- Les sessions 2017 du tronc commun et les spécialisations 2017 et 2018 sont accueillies dans les locaux **d'ESJ PRO à Paris, 201 rue Lecourbe 15^{ème}**.

|| MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription d'un stagiaire n'est recevable que pour la **totalité du tronc commun** (soit 14 jours de formation).

De même les journalistes qui souhaiteront s'inscrire à une spécialisation devront s'inscrire pour la totalité de celle-ci. **Les inscriptions pour les spécialisations seront ouvertes ultérieurement.**

Pour les inscriptions au tronc commun, une pré-inscription en ligne est nécessaire auprès de la FPPR **avant le vendredi 3 mars 2017** : <http://bit.ly/2kJRzZG>

La FFPR transmettra les demandes d'inscription à ESJ PRO qui, pour chaque stagiaire, établira une convention de formation entre l'éditeur concerné et ESJ PRO pour l'ensemble du tronc commun de 14 jours.

L'éditeur devra envoyer cette convention signée à l'Afdas avec une demande de financement.

|| COUT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique pour la totalité du tronc commun (14 jours de formation) : 250 euros HT par jour et par stagiaire (soit 3 500 euros HT pour les 14 jours de tronc commun)

L'accord relatif à la formation professionnelle de la PQR, PQD et PPR, signé par les partenaires sociaux le 20 novembre 2015, permet aux entreprises et leurs salariés de bénéficier d'un dispositif sur mesure grâce aux fonds conventionnels totalement mutualisés.

Les frais pédagogiques de ce parcours proposé par la FPPR et l'ESJ Pro sont éligibles, dans leur totalité, au financement par ces fonds conventionnels.

De plus, les partenaires sociaux ont souhaité mettre en place un soutien particulier aux métiers sensibles et émergents, Les journalistes qu'ils soient encadrant, reporter ou secrétaire de rédaction (liste non exhaustive) font partie de ces métiers fortement traversés par les évolutions technologiques, organisationnelles ou économiques. L'accord octroie aux entreprises une **prise en charge forfaitaire de 30 euros/heure de formation effectivement suivie** (cf. interlocuteur Afdas dans votre délégation régionale) en complément de la prise en charge des frais pédagogiques.

Enfin, les coûts de transport, de restauration et d'hébergement des stagiaires sont à la charge des éditeurs et pourront faire l'objet d'une demande de prise en charge selon les conditions habituelles de l'Afdas.

Frais de transport : L'Afdas rembourse un A/R par module de formation ou par période de 30 jours. Le trajet doit impérativement être direct entre le lieu de travail et le lieu de formation, correspondre aux dates de formation.

Le remboursement se fait à raison de 100 % de l'abonnement SNCF et des billets à tarif réduit 2e classe ou d'un forfait calculé sur la base de 0,12 euros du kilomètre parcouru (limité à 2 000 km A/R).

En aucun cas, le remboursement accordé par l'Afdas ne peut être supérieur au montant des frais réels.

Frais d'hébergement et de repas : limité à 10 fois le minimum garanti (Consultez www.afdas.com pour connaître la valeur actualisée du minimum garanti) par jour de formation effectué et justifié par les attestations de présence. Seuls sont acceptés les hébergements suivants : Hôtel, résidence hôtelière, camping avec factures ; gîte, chambre d'hôte, avec factures ; location

d'appartement avec un contrat de bail et des quittances de loyer. Sont donc exclus les hébergements de complaisance (hébergements par des particuliers, sous-location, ...)
Ne sont pas pris en charge : les frais de repas lorsqu'ils ne sont pas associés à des frais d'hébergement et les frais alimentaires lorsque l'hébergement est équipé d'une kitchenette.

La prise en charge de l'ensemble de ces frais est assurée par l'Afdas.

|| PROGRAMME ET CALENDRIER

Tronc commun

SESSIONS 2017 et 2018 (à Paris)

Groupe 1 (à Paris)

- Les fondamentaux écriture web – **les 30 et 31 mars 2017**
- Objectif zéro faute : améliorer la qualité de la copie print et web – **le 28 avril 2017**
- Les outils d'édition et d'enrichissement – **le 12 mai 2017**
- Editer pour le print et le web en même temps – **les 22 et 23 juin 2017**
- Choisir et créer la bonne image pour le web – **les 6 et 7 juillet 2017**
- Comment enquêter sur internet – **les 21 et 22 septembre 2017**
- Le droit de la presse en ligne – **le 19 octobre 2017**
- Protéger sa présence en ligne et ses sources – **le 20 octobre 2017**
- Couvrir l'actualité en « live » – **le 23 novembre 2017**
- Sensibilisation au datajournalisme – **le 24 novembre 2017**

Groupe 2 (à Paris)

- Les fondamentaux écriture web – **les 21 et 22 septembre 2017**
- Objectif zéro faute : améliorer la qualité de la copie print et web – **le 19 octobre 2017**
- Les outils d'édition et d'enrichissement – **le 20 octobre 2017**
- Editer pour le print et le web en même temps – **les 7 et 8 décembre 2017**
- Choisir et créer la bonne image pour le web – **les 25 et 26 janvier 2018**
- Comment enquêter sur internet – **les 22 et 23 février 2018**
- Le droit de la presse en ligne – **le 22 mars 2018**
- Protéger sa présence en ligne et ses sources – **le 23 mars 2018**
- Couvrir l'actualité en « live » – **le 17 mai 2018**
- Sensibilisation au datajournalisme – **le 18 mai 2018**

Spécialisation Iconographie/vidéo

SESSIONS 2017 (à Paris)

- Enrichir son offre vidéo sur le web (sans en produire) - **18-19 mai 2017**
- Photographier avec un smartphone - **29 juin 2017**
- Tourner des vidéos avec un smartphone - **30 juin 2017**
- La photo et la vidéo pour les réseaux sociaux - **15 septembre 2017**

- Construire de nouveaux formats vidéos : du brainstorming au pilote - **12-13 octobre 2017** et **16-17 novembre 2017**
- Facebook live, Périscope : faire du live en vidéo mobile - **14-15 décembre 2017**

SESSIONS 2018 (à Paris)

- Enrichir son offre vidéo sur le web (sans en produire) - **les 18 et 19 janvier 2018**
- Photographier avec un smartphone - **le 1er février 2018**
- Tourner des vidéos avec un smartphone - **le 2 février 2018**
- La photo et la vidéo pour les réseaux sociaux - **le 30 mars 2018**
- Construire de nouveaux formats vidéos : du brainstorming au pilote - **les 26 et 27 avril 2018 ET les 14 et 15 juin 2018**
- Facebook live, Periscope : faire du live en vidéo mobile - **les 5 et 6 juillet 2018**

Spécialisation Réseaux sociaux

SESSIONS 2017

- Facebook, Twitter... Exister et maîtriser les fonctionnalités des principaux réseaux sociaux - **18-19 mai 2017**
- Fact-checking : enquêter et vérifier l'information sur les réseaux sociaux - **29 juin-30 juin 2017**
- Animer et développer une communauté sur le web - **14 - 15 septembre 2017**
- La photo et la vidéo pour les réseaux sociaux - **12 octobre 2017**
- Tourner des vidéos avec un smartphone - **13 octobre 2017**
- Elaborer une stratégie de diffusion de ses contenus sur les réseaux sociaux - **16-17 novembre 2017**
- Facebook live, Périscope : faire du live en vidéo mobile - **14-15 décembre 2017**

SESSIONS 2018 (à Paris)

- Facebook, Twitter... Exister et maîtriser les fonctionnalités des principaux réseaux sociaux - **les 18 et 19 janvier 2018**
- Fact-checking : enquêter et vérifier l'information sur les réseaux sociaux - **les 1er et 2 février 2018**
- Animer et développer une communauté sur le web - **les 15 et 16 mars 2018**
- La photo et la vidéo pour les réseaux sociaux - **le 27 avril 2018**
- Tourner des vidéos avec un smartphone - **le 26 avril 2018**
- Elaborer une stratégie de diffusion de ses contenus sur les réseaux sociaux - **les 14 et 15 juin 2018**
- Facebook live, Periscope : faire du live en vidéo mobile - **les 5 et 6 juillet 2018**

Spécialisation Datajournalisme

SESSIONS 2018 (à Paris)

- Les bases du tableur **19 janvier 2018**
- Datajournalisme et visualisation de l'information (niveau 1) - **1er et 2 février 2018** et **16 mars 2018**
- Eviter les pièges des statistiques - **27 avril 2018**
- Datajournalisme et visualisation de l'information (niveau 2) - **18 mai 2018** et **14-15 juin 2018**
- Le code pour les journalistes **20-21 septembre 2018** et **18-19 octobre 2018**

Contact : ESJ PRO 201, rue Lecourbe - 75015 Paris. Mél : marc.capelle@esj-pro.fr et muelle.fouquenet@esj-pro.fr - Tél : 01 44 17 11 00

Contact FPPR/ SPHR 72 rue d'Hauteville, 75010 Paris. Mél : f.rimbert@sphr.fr - Tél : 01 45 23 98 03